

Chronique Mariale Internationale

Prière Mariale indulgenciée

A l'indulgence de 300 jours accordée par le pape Pie X, S. S. Benoît XV a joint une indulgence plénière, aux conditions ordinaires, une fois par mois, aux fidèles qui auront chaque jour récité la prière suivante pour la conversion du Japon :

O Marie, brillante Etoile du matin, qui dès votre apparition sur la terre, avez annoncé la venue prochaine du Soleil de justice et de vérité, daignez répandre sur les habitants de l'empire du Japon votre douce lumière, afin que les ténèbres de leurs esprits étant dissipées, ils reconnaissent fidèlement la splendeur de la Lumière éternelle, votre Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Ainsi soit-il.

Voeu

L'autorité ecclésiastique de Lille vient d'approuver la formule de voeu suivante :

1o Afin de témoigner la reconnaissance de la France à sa Céleste Libératrice de 1871 ; afin d'obtenir, par l'intervention de notre Vierge nationale, la consécration officielle de la France au Sacré-Coeur et la levée de l'étendard du Sacré-Coeur sur nos champs de bataille en cette année 1918, nous, soussignés, prenons l'engagement solennel de faire tout ce qui dépendra de nous pour obtenir qu'il soit placé un autel dédié à Notre-Dame de Pontmain, notre vierge nationale, dans la chapelle de l'armée, à l'entrée de la Basilique nationale de Montmartre ;

2o Afin d'obtenir que la France catholique soit en peu de temps victorieuse de tous ses ennemis de l'intérieur et de l'extérieur, nous prenons l'engagement de faire tout ce qui dépendra de nous, pour que l'on construise, dans un lieu à déterminer, un temple national dédié au Coeur Immaculé de Marie, Reine de France.